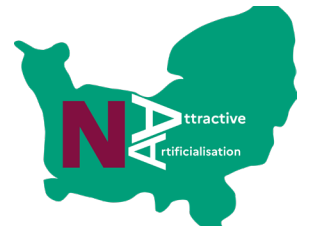


La sobriété foncière : une force pour nos territoires

Moins d'artificialisation
pour une Normandie plus attractive



Stratégie départementale des zones d'activités de l'Eure

Le Département de l'Eure
et la Chambre de Commerce et de
l'Industrie Portes de Normandie

« Les nouveaux programmes d'aménagement de foncier ou d'immobilier à destination des entreprises doivent aujourd'hui être améliorés en privilégiant les requalifications ou densifications de zones d'activités économiques existantes, en développant une offre de services aux entreprises et aux salarié·es et en renforçant les synergies entre entreprises pour instituer une économie plus circulaire. »

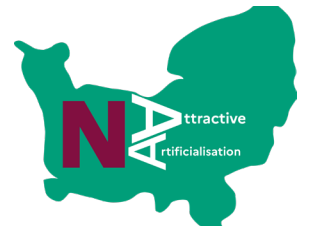
Pascal Lehongre, Président du Département de l'Eure

Optimiser les zones d'activités économiques pour accueillir de nouvelles entreprises nécessite que les collectivités s'investissent dans le parcours « résidentiel » offert sans pour autant ouvrir de nouvelles zones.

www.normandie-artificialisation.fr

La sobriété foncière : **une force pour nos territoires**

Moins d'artificialisation
pour une Normandie plus attractive



Nom du projet	Schéma départemental des zones d'activités économiques de l'Eure
Localisation	département de l'Eure
Département	Eure
Typologie de territoire	Diversité des territoires : certains urbains (Évreux, Vernon/Les Andelys, Louviers/Val de Reuil), de grandes intercommunalités polarisées (Bernay, Pont-Audemer Verneuil, Gisors) et des territoires ruraux.
Descriptif du projet	<p>La démarche menée par un collectif de partenaires publics (conseil départemental de l'Eure, CCI de l'Eure ...) apporte une visibilité aux intercommunalités sur les ventes de terrains aux entreprises des 5 dernières années (état des lieux) et permet de projeter ce besoin à 10 ans, notamment au regard des projets d'aménagement connus. (Conseil départemental de l'Eure, CCI Portes de Normandie, CMA, Région, EPFN, DDTM, CA)</p> <p>La démarche invite les EPCI à accompagner le parcours résidentiel des entreprises au long de leur vie, et à diversifier les solutions foncières à l'échelle intercommunale.</p> <p>La démarche est une incitation à :</p> <ul style="list-style-type: none">• l'anticipation des besoins de croissance des entreprises et à la réutilisation des bâtis libérés par les déménagements pour éviter les friches,• la mobilisation des potentiels fonciers dans les ZAE pour optimiser l'usage des terrains pour une gestion économe de l'espace,• la limitation des emprises d'extension des ZAE en en réservant l'usage aux seules activités non compatibles avec l'habitat.
Vocation du projet	Vocation économique
Contractualisation	Contrats de territoire
Principes mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none">• gouvernance,• optimisation foncière,• recomposition spatiale.

En savoir plus ▶

sur le site dédié du projet